

Partie non ressaisie intentionnellement
(voir ci-dessous)

159-0 Texte non paru au *Journal officiel* 247

*Direction de la sécurité
et de la circulation routières*

**Circulaire n° 98-34 du 3 mars 1998 relative à l'agrément
du séparateur modulaire de voies Vario-Guard**

NOR: *EQUS9810046C*

Date d'application : 3 mars 1998

Textes source : circulaire n° 97-66 du 8 août 1997.

Mots clés : dispositif de retenue

Publiée au *Bulletin officiel*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement à Mesdames et Messieurs les préfets (directions départementales de l'équipement).

(1) Les indications de numéro d'article correspondent à la rédaction des marchés de travaux avec le logiciel PRAM. Il convient d'insérer ces rédactions dans les articles correspondants pour les autres marchés.

En application de la circulaire n° 97-66 du 8 août 1997 relative aux conditions d'agrément des séparateurs modulaires de voie de classe B pour le balisage et la protection des chantiers, d'une part, Par référence à la norme P98-453 d'autre part,

Je vous informe que le séparateur modulaire de voie Vario-Guard de la société Solosar est agréé, en tant que dispositif de retenue temporaire, dans les conditions suivantes :

- séparateur de classe B ;
- niveau BT 3 ;
- largeur de fonctionnement : 1,70 mètre (W 5).

Les caractéristiques techniques du dispositif sont définies dans l'annexe technique jointe à la présente circulaire.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur de la sécurité
 et de la circulation routières.*
 A. BODON

ANNEXE TECHNIQUE

SÉPARATEUR MODULAIRE DE VOIES VARIO-GUARD

1. Description

Le séparateur modulaire de voies Vario-Guard est constitué d'éléments en acier de 4 mètres de longueur surmontés d'un lisse de section rectangulaire.

L'assemblage des éléments est assuré par boulonnage.

Le dispositif Vario-Guard peut être équipé de roulettes et d'un système de relevage pneumatique permettant un déplacement latéral (éventuellement longitudinal) facilité (système City-Guard).

2. Dimension des éléments

Hauteur : 0,90 mètre.

Longueur ; 4 mètres.

Largeur au sommet : 0,18 mètre.

Largeur à la base : 0,70 mètre.

Masse : 400 kilogrammes soit 100 kilogrammes au mètre.

3. Performances

Le séparateur Vario-Guard permet la retenue des véhicules lourds dans les conditions définies par l'essai de niveau BT 3 de la norme P 98-453.

4. Eléments constitutifs

Les éléments métalliques sont fabriqués à partir d'aciers dont les caractéristiques sont au moins égales à celles de l'acier S 235 JR défini dans la norme EN 10025.

Ces aciers doivent de plus être aptes à la galvanisation au trempé selon les prescriptions de la norme NFA 35503.

Les pièces sont protégées contre la corrosion par galvanisation au trempé selon les prescriptions de la norme NFA 91121.

5. Utilisation

Le séparateur Vario-Guard est un dispositif de retenue temporaire utilisé en protection de chantiers routiers ou autoroutiers.

Les éléments liés entre-eu x sont posés au sol sans ancrage.

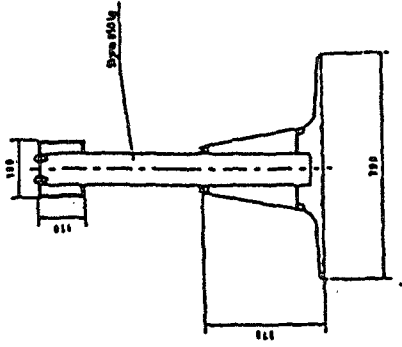
Une longueur minimale de file de 100 mètres est nécessaire afin d'assurer le bon fonctionnement du système.

6. Nomenclature

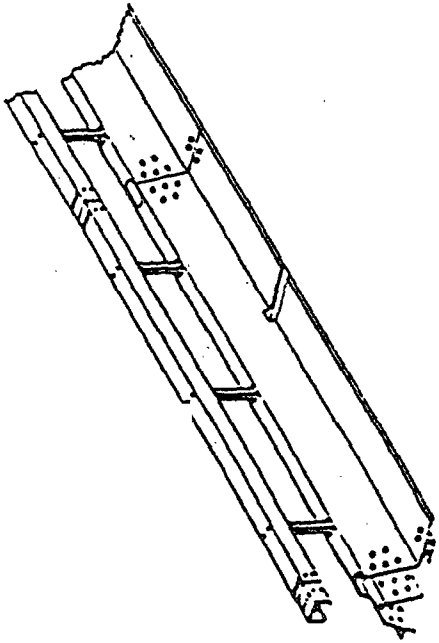
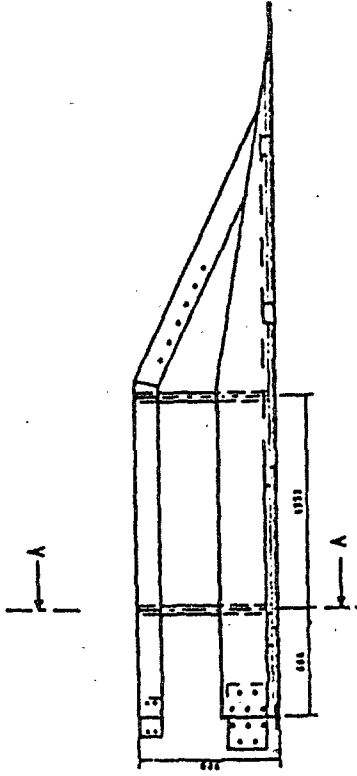
DÉSCRIPTION	DIMENSION
Élément latérau x	B1. 620 x 3998 x 6
Raidisseur	B1. 250 x 3998 x 5
Profil CH (lg 45 x 30 x 4 x 125)	B1. 517 x 3998 x 4
Plaquette de raccordement pour profil CH	B1. 240 x 482 x 4
Etrier	F1. 460 x 50 x 5
Plaquette de raccordement	F1. 150 x 150 x 12
Plaquette avec tige fileté	F1. 110 x 40 x 10
Tôle	F1. 146 x 50 x 5
Plaquette de raccordement	B1. 400 x 250 x 6
Support Sigma 100	100 x 55 x 4 x 850 lg
Tube diamètre 14	140 x 10
Ecoulement d'eau	B1. 256 x 690 x 5
Ecoulement d'eau	B1. 256 x 690 x 5
Vis tête ronde	M16 x 30
Ecrou	M16, 8,8
Rondelle	M16, 8,8
Vis tête ronde	M16 x 20
Rondelle	M16, 8,8
Vis tête ronde	M12 x 35
Ecrou	M12, 8,8
Rondelle	2 x M12, 8,8
Vis tête he x agonale	H, M12 x 30
Rondelle	M12, 8,8
Vis tête he x agonale	H, M14 x 30
Ecrou	M14, 4,6
Rondelle	M14, 4,6

7. SCHEMAS

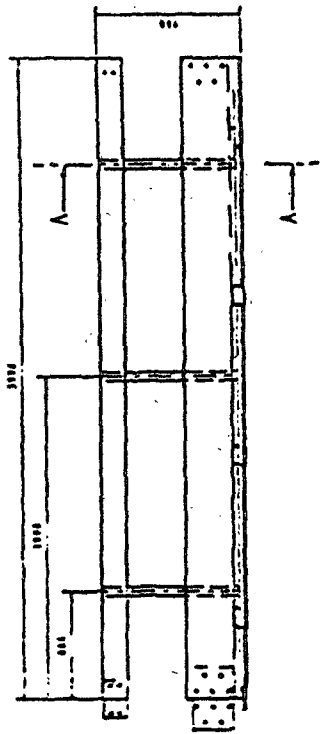
COUPE A-A



PIÈCE D'EXTREMITÉ
FIN



ELEMENT STANDARD



PIÈCE D'EXTREMITÉ
DEBUT

